

## Sessions de formation

A l'issue du premier entretien, un planning prévisionnel sera établi en accord avec le candidat et/ou son employeur (en cas de prise en charge par l'employeur).

Lieu : Instituts de formation Croix-Rouge française sur toute la Région  
Limousin Poitou-Charentes

## Contactez-nous !



### CRFP Poitou-Charentes

18/22 Boulevard Jeanne D'arc 86000 Poitiers  
Tél.: 05 49 50 77 31  
@: crfp.poitou-charentes@croix-rouge.fr  
Organisme DPC numéro 1852  
Numéro de déclaration d'activité : 54 75 011 08 86

<http://irfss-poitou-charentes.croix-rouge.fr/> \_\_\_\_\_ **Nos sites Internet**

### CRFP Limousin

25 rue Sismondi 87000 LIMOGES  
Tél. : 05 87 75 32 12 / Fax : 05 87 75 32 59  
@: crfp.limousin@croix-rouge.fr  
Organisme DPC numéro 1274  
Numéro de déclaration d'activité : 74 87 01 095 87

\_\_\_\_\_ <http://irfss-limousin.croix-rouge.fr/>

Nous intervenons partout, soit dans vos locaux, soit dans une de nos antennes départementales selon les formations choisies

**Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale**  
**Limousin Poitou-Charentes**

Centre Régional de Formation Professionnelle



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Formation

**SANITAIRE ET SOCIAL 2017**

VAE

## Accompagnement à la VAE Aide-soignant ou Auxiliaire de Puériculture 24 heures



L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ne recouvre au sens strict qu'une partie des étapes du parcours de VAE : il débute lors de la recevabilité du dossier et prend fin à la date du jury, voire en cas de validation partielle, à la date du contrôle complémentaire.

Bien que facultatif, l'accompagnement est conseillé pour assurer la réussite de la validation des acquis. Une aide méthodologique est en effet souvent indispensable pour réaliser le dossier de VAE et préparer son passage devant le jury.



**CRFP Limousin Poitou-Charentes**

Organismes de formation évalués favorablement par l'OGDPC



# Accompagnement à la VAE

## Aide-soignant ou Auxiliaire de Puériculture

24 heures

**Public :** Toute personne ayant obtenu une notification de recevabilité positive suite au dépôt de sa demande de recevabilité

**Durée :** 24 heures (en discontinu)

**Coût :** 1 200€ \*

Après recevabilité de son dossier de demande d'entrée dans le dispositif de validation des acquis de l'expérience, tout salarié peut demander à bénéficier d'un accompagnement à la rédaction de son livret de présentation des acquis (livret 2).

Dans le dispositif dit « de droit commun », la durée de cet accompagnement est de 24 heures et, suivant les organismes financeurs, d'autres possibilités peuvent être proposées.

### Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement comprend différentes étapes:

- Contractualiser l'engagement, les besoins du participant et la démarche d'accompagnement
- Formaliser la démarche
- Identifier les compétences à justifier pour l'obtention du diplôme
- Recenser les activités professionnelles relevant des compétences précédemment identifiées
- Structurer sa présentation écrite et travailler sa présentation orale

**L'accompagnement que nous proposons doit apporter au candidat une méthode d'analyse de son expérience et une manière de la traduire en des termes qui vont faciliter la validation.**

**Il sera précédé d'un entretien individuel de positionnement afin de déterminer les besoins du candidat.**

L'accompagnateur est un interlocuteur privilégié pour :

- aider le candidat à la réflexivité,
- permettre l'analyse descriptive des activités,
- assister à leur description,
- préparer à l'entretien avec le jury.

### Organisation et contenu

Délai maximal de 12 mois

Modalité : temps individuel

3 heures	Étape du positionnement
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Affirmer sa motivation,</li><li>- Identifier ses capacités d'expression orale et écrite,</li><li>- Négocier et formaliser le parcours le plus adapté en lien avec le dispositif proposé par l'organisme financeur.</li></ul>
21 heures	Accompagnement dans le parcours individualisé (3 journées de regroupement)
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Guider la personne dans la formalisation de son expérience,</li><li>- Aider à sélectionner les activités qu'elle va décrire dans son dossier et à expliciter les expériences de soin,</li><li>- Favoriser la prise de conscience des compétences,</li><li>- Préparer l'entretien avec le jury,</li><li>- Réaliser un accompagnement méthodologique à la rédaction du dossier.</li></ul>

**Les méthodes s'appuient sur :**

- ✓ l'alternance de travaux individuels et collectifs (petits groupes),
- ✓ des travaux d'écriture,
- ✓ au moins un des entretiens est réalisé en binôme constitué de formateur au métier et d'un accompagnateur méthodologique permettant de croiser la logique métier et l'accompagnement méthodologique.

\* Coût calculé pour un travail **en individuel ou en groupes très restreints**, en laissant une **possibilité, selon les besoins**, des parcours individualisés :

- de rencontres en binômes de formateurs
- de renforcements en entretiens individuels
- de mise en situation professionnelle

**Sur ces bases, l'établissement de formation s'engage à observer les prescriptions relatives à :**

- la confidentialité
- l'attestation de suivi de formation conforme à la législation.